

COMPTE RENDU
Conseil d'école du 3 novembre 2015

Ecole	La Chavanne	Planaise
Mairie- SIS	M.DESCHAMPS-BERGER Richard Mme DOUCHEMENT Clotilde	M. RATEL Jean-Paul Mme CHRISTIN Sylvaine
DDEN	Mme MAQUEDA Michèle	
Parents		Mme BALESTRA Christel M BOIS Philippe Mme CHIRAT Ghislaine M MOUCHOT Jean M RICHARD François
ATSEM - Service	Mme FALEMPIN Sylvie Mme FUSIER Sylviane Mme ROUX Anne	
Enseignants	Mme ASIN PUEYO Patricia Mme DUBOIS Christelle Mme THOMAS Anne Mme VILLAND Corinne Monsieur GENAS Etienne Mme BUISSON Emmanuelle	

Excusés : M Mollier, Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Malleville (décharge de direction)

Mme Villand Corinne et Mme Chirat Ghislaine sont secrétaires de séance : ils prennent des notes de la séance et valident le compte-rendu.

I. Rentrée 2015:

Bilan de l'équipe

- Les enseignants:

- Mme Asin Pueyo Patricia est en charge de la classe de PS/MS, Mme Flachon Nathalie de la classe de MS/GS remplacée jusqu'aux vacances de Noël par Mme Thomas Anne, Mme Villand Corinne la classe de CP, M Genas Etienne la classe de CE1/CE2 et Mme Buisson Emmanuelle la classe de CM1/CM2.
- Mme Malleville Amandine est en décharge de direction sur la classe de CM1-CM2 les mardis et quelques mercredis matins.
- Mme Dubois Christelle est remplaçante rattachée à notre école : elle est donc présente quand elle n'est pas prise sur un remplacement dans une autre école.

- Les ATSEM:

Deux ATSEM sont présentes dans les classes à plein temps. Mme Roux Anne travaille en PS/MS et Mme Fusier Sylviane en MS/GS.

- Le RASED (réseau d'aide aux élèves en difficultés) intervient à l'école pour aider certains élèves. Mme Francony

Martine, psychologue scolaire, intervient régulièrement dans l'école pour faire des bilans individuels.

Les parents sont informés par écrit des éventuelles prises en charge.

Règlement intérieur

Le règlement de l'école intercommunale tient compte du règlement départemental des écoles publiques de Savoie.

Chaque parent a été destinataire du règlement de l'école en début d'année.

Rappel de quelques points :

- L'accueil dans les classes de maternelle: il se fait dans la classe le matin dès 8h20 ou 8h50 le mercredi, et l'après-midi également dès 13h05. L'accueil des élèves de classe maternelle se fait dès 13h05 dans la classe, de façon à ce que les enfants soient rapidement à la sieste. Les ATSEM surveillent la sieste. L'enseignante des élèves de Petite section et Moyenne section prend en charge les élèves de Grande section, pendant un temps de décroisement obligatoire de 13h30 à 14h15.

- Lors des sorties (orthophoniste, CMP...) pendant le temps scolaire, l'adulte doit venir chercher l'élève dans la classe et le raccompagner jusque dans la classe.
- Pour les absences, merci de les signaler sur le répondeur de l'école.
- Le portail latéral est fermé.
- Le portail central est fermé par un verrou extérieur et accessible de l'intérieur par un adulte.
- Rappel des horaires scolaires:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h20 à 11h30 / 13h05 à 15h30

Mercredi : 8h50-12h

Tous les enfants doivent être arrivés et tous les parents doivent être ressortis de l'enceinte de l'école à 8h30. Nous rappelons également que le parking latéral est destiné au personnel de l'école.

Avis du conseil d'école : le règlement intérieur est validé.

Effectifs

A ce jour:

L'effectif global de l'école est de 115 élèves répartis de la façon suivante:

-- Par section :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
12	16	17	17	17	9	15	13

-- Par classe :

PS-MS : 12 PS 10MS soit 22

CE1- CE2: 15 CE1-9 CE2 soit 26

MS- GS: 6 MS- 16GS soit 22

CM1-CM2: 15 CM1- 13 CM2 soit 28

CP : 17 CP

-- Par commune d'origine :

La Chavanne	Planaise	Coise	Saint Hélène du Lac	Les Mollettes	Saint Pierre de Soucy	Montmélian
49	58	2	1	1	2	2

La plupart des élèves d'autres communes ont commencé leur scolarité dans notre école et étaient habitants de nos deux communes auparavant.

Rentrée 2016: 115 élèves sont prévus.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
La Chavanne : 5 Planaise : 7	12	16	17	17	17	9	15

Les effectifs devraient être stables ou en hausse.

Un projet de construction est en cours à la Chavanne. Une hausse devrait avoir lieu à la rentrée 2017. Les premières livraisons de logements auront lieu fin 2016- début 2017.

II. Organisation Pédagogique:

Projet d'école

Le nouveau projet d'école 2015-2018 a été écrit et validé.

Les axes de travail retenus sont les suivants :

- = Améliorer le nombre d'enfants capable de rédiger un texte
- = Mesurer la capacité à mémoriser et à restituer une leçon
- = Améliorer la capacité à calculer mentalement
- = Répondre aux difficultés scolaires et aux besoins particuliers des élèves par des aménagements pédagogiques et une pédagogie différenciée.

Activité Pédagogique Complémentaire

Ce sont des séances d'aide au travail personnel, de soutien. Ces activités pédagogiques ont lieu tous les lundis de 15h30 à 16h30. Il s'agit d'une aide individualisée sur des difficultés définies, sauf en maternelle où chaque élève pourra en bénéficier avec un travail sur le langage.

Cette aide est proposée aux familles par écrit et pour une période donnée.

Décloisonnement

Pendant la sieste des élèves de petite et moyenne sections, Mme Asin Pueyo prend en charge un groupe d'élèves de Grande section pour faire un travail d'éveil musical, d'attention auditive. Pendant ce temps, les deux groupes d'élèves en classe travaillent la phonologie avec Mme Thomas (Mme Flachon à son retour). Ce décloisonnement se fait chaque jour pendant 45 minutes.

Question parent : Les élèves de Petite section sont-ils réveillés et à quel moment ?

Réponse enseignante : Les élèves se réveillent petit à petit ; la porte reste entrouverte à partir de 14h50 pour un réveil progressif.

Echanges de services

En classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 :

Un échange a lieu le lundi et le jeudi après-midi pendant une heure.

Une semaine les élèves de CE1/CE2 ont histoire avec M. Genas et les CM1/CM2 ont Sciences avec Mme Buisson ; la semaine suivante on inverse : les CE1/CE2 ont géographie avec Mme Buisson et les CM/CM2 histoire avec M. Genas.

Un second échange a lieu le mercredi de 9h à 10h: les élèves de CE1/CE2 ont technologie avec M. Genas et les CM1/CM2 ont Arts plastiques avec Mme Buisson (ou de temps en temps Mme Malleville) et on inverse la semaine suivante.

Le vendredi de 14h35 à 15h30 : les CE1/CE2 ont Histoire des Arts avec Mme Buisson et les CM1/CM2 ont Education Physique et Sportive avec M. Genas.

III. Point sur la sécurité :

Trois exercices « Alerte incendie » sont faits dans l'année, un au cours de chaque trimestre. Le premier a eu lieu en septembre.

Le PPMS (Plan particulier de Mise en Sécurité) a été mis à jour. Un exercice devrait avoir lieu cette année. Les modalités devront être définies. L'utilisation de la salle de cantine, en plus de la salle de motricité serait à prévoir suite aux exercices faits les années antérieures.

Un travail de réflexion a été engagé l'année dernière dans le cadre de l'élaboration d'un registre de santé et de sécurité au travail. Un état des lieux a été fait et les facteurs de risque ont été listés dans un document unique d'évaluation des risques (DUER).

IV. Sorties et activités sportives et culturelles:

Les sorties organisées par le conseiller pédagogique et ouvertes à toutes les écoles de la Combe de Savoie auront lieu en matinée, du fait des horaires variés des écoles.

Trimestre 1 :

- Intervention de la compagnie Autochtone dans les classes du lundi 05 octobre au vendredi 16 octobre : dans le cadre de la quinzaine poétique (projet à l'initiative de la communauté de communes Cœur de Savoie), des brigades d'interventions poétiques (BIP BIP !!) sont venues chaque matin lire un poème aux différentes classes. Cet accès à la culture a été apprécié de tous.
- Rencontre d'athlétisme pour les élèves de CP jusqu'au CM2 le 22-24 septembre à Apremont.
- Courseton le jeudi 5 novembre à Montmélian pour les élèves de GS au CM2.
- Spectacle de Noël à l'école pour les classes de PS/MS, MS/GS et CP le mercredi 9 décembre matin.
- Des ateliers de Noël, des lectures de contes, une rencontre avec le père-Noël devraient se faire la semaine avant les vacances.

Trimestre 2 :

- Cycle natation pour les classes de CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 en janvier pour 9 séances. Horaire dans les bassins de 11h à 11h40.
- Cycle patinoire pour la classe de MS/GS fin mars-début avril.

Trimestre 3 :

- Semaine citoyenne (date à définir)
- La Mat s'éclate : rencontre sportive pour les élèves de maternelle
- rencontre de rugby pour les élèves de CE2 au CM2.
- Sorties vélo pour les classes de CE2 et CM1/CM2. La Vazypalette: sortie inter-écoles à vélo
- Visite du collège pour les CM2.
- Projet Pactes : travail avec Aurore de Sousa photographe pour la classe de CM avec une partie financée par le département (projet pactes avec le collège) et une partie avec les subventions SIVU et Chav'anaise.
- sorties de fin d'année.
- Fête de l'école.

Une demande a été faite au Coléo à Pontcharra pour des spectacles, pour l'ensemble des classes. Aucune demande n'a reçu un avis favorable.

Nous rappelons que ces activités sont organisées grâce au financement de l'Amicale de Parents d'élèves La Chav'anaise et grâce à la subvention du SIVU que nous remercions. Nous remercions également les mairies pour le financement des sorties sportives : rugby, courseton, athlétisme.

V. Organisation Périscolaire :

❖ Quelques rappels :

- Garderie : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h20 à 8h20 et de 16h45 à 18h30
Mercredi de 7h20 à 8h50 et de 12h à 12h30

Facturation à la $\frac{1}{2}$ heure, paiement par prélèvement autorisé, à voir avec le secrétariat du SIVU.

- Cantine : deux services, les élèves de maternelle mangent au premier service dès 11h30
- TAPS (activités périscolaires) : de 15h45 à 16h45. La prise en charge des enfants se fait à 15h30 et l'activité débute à 15h45.

Pour les lundis les enfants sont prise en charge en garderie de 15h30 à 16h45.

Pour ce premier cycle :

- ✓ Mardi : 68 enfants en activités manuelles, recyclage, zumba, activités pour les élèves de maternelle, groupe lecture avec « Lire et faire lire ».
- ✓ Jeudi : 65 élèves en activités manuelles, musique, activités pour les élèves de maternelle, groupe lecture.
- ✓ vendredi : 54 élèves en activités manuelles, cirque, activités pour les élèves de maternelle, recyclage.

Trois cycles sont prévus en fonction des vacances scolaires : du 15/09 au 18/12 ; du 04/01 au 08/04 ; du 25/04 au 24/06. Une participation financière est demandée : 5 € par cycle et par atelier pour un enfant.

Pas de possibilité d'accueil temporaire pendant le temps des TAPS.

❖ **Projet :**

Un projet d'agrandissement de l'école est en étude. Des demandes de subventions et de permis de construire ont été faites par le SIVU. Il s'agirait de créer une salle de garderie avec un accès extérieur, des sanitaires, un secrétariat pour le SIVU et une salle de classe.

L'actuelle garderie se fait dans un algéco de deux modules qui sont en location et qui coûtent chers.

Six à sept mois de travaux sont envisagés si le projet abouti.

VI. Renseignements divers:

PEP : L'association des Pupilles de l'Enseignement Public est une fédération qui mène des actions grâce aux cotisations des élèves et des enseignants : classes de découverte, aide aux jeunes et adultes en situation de handicap, scolarisation des enfants malades ou accidentés à domicile... Sachant que l'adhésion est facultative, une action a été menée dans l'école. Elle a rapporté cette année : 202 € (180 € l'année dernière).

Merci à tous ceux qui ont fait ou feront ces gestes de solidarité.

La séance est levée.

Fait à Planaise, le 3 novembre 2015,

Les secrétaires :

Mme CHIRAT Ghislaine

Mme VILLAND Corinne

La présidente:

Mme BUISSON Emmanuelle